

Habitants de Joyeuse, Agents municipaux, camarades,

Nous sommes réunis aujourd'hui pour soutenir notre camarade qui travaille pour cette magnifique commune de Joyeuse.

Le jeudi 31 août en fin de matinée, cet agent du service technique a tenté de mettre fin à ses jours sur son lieu de travail ; sans l'intervention in extremis de 2 élus, aujourd'hui nous serions en train d'observer une minute de silence.

Une délégation d'enquête avec l'aide d'un expert indépendant sera mandatée par le comité d'hygiène, santé sécurité et des conditions de travail.

Une enquête de gendarmerie a été ouverte, alors pour éviter toute polémique et chasse aux sorcières, la CGT sud Ardèche fait confiance à la justice et ne fera donc pas de déclaration sur ces faits du jeudi 31 août jusqu'au résultat de l'enquête en cours.

Depuis 2014, les agents de la commune de Joyeuse subissent des dégradations de leurs conditions de travail, ce qui engendre des mises à disposition, arrêts de travail pour souffrance et dépression, et cela va jusqu'à la démission de plusieurs agents qui œuvraient pour la commune depuis de nombreuses années.

Mal-être au travail, autoritarisme, discrimination syndicale sont malheureusement le lot quotidien des agents. Le tout dans un contexte délétère.

Un préavis de grève a été déposé et une délégation de la CGT a été reçue en mairie en présence du centre de gestion. Nous avons demandé :
la réintégration de l'agent concerné, ainsi que des solutions urgentes à court et moyen termes afin d'améliorer les conditions de travail, d'accompagner les agents (juste une tournure de phrase pour la compréhension) en souffrance et de reprendre un dialogue ELUS/AGENTS dans un climat serein.

La CGT s'engage à faire tout ce que les lois de la République lui autorisent afin de faire prendre conscience aux élus qu'ils sont pénalement responsables de la santé des agents de leur collectivité.

La CGT reste déterminée et agira fermement contre toute atteinte aux droits et à l'intégrité des agents. ~~dans les instances paritaires du département. où il y a de plus en plus de dossiers pour souffrance aux travail et discriminations syndicales.~~
Il nous semble préférable de rester sur le local de la part du syndicat local pour éviter de noyer la situation. L'intervention de la CSD fera le reste.

Nous tiendrons informée la population de Joyeuse de l'évolution des négociations.

Nous vous remercions de votre présence.